SECURITE+ENVIRONNEMENT+MANAGEMENT
FORMATION

Agence de Donges
201 Le Rocher
44480 DONGES
Tél : 02 40 91 05 05
donges@fosec-pibplus.com
SIRET : 513 978 148 00031

Service Comptabilité
201 Le Rocher
44480 DONGES
Tél : 02 40 91 09 28
comptabilite@fosec-pibplus.com

Références : Pour le Compte de : INTERIM QUALITE
4110134DG

4110134DG
N° SIRET 43793920000063
BDC N°2026-08-0073

INTERIM QUALITE
71 RUE HENRI GAUTIER

44550 MONTOIR DE BRETAGNE
FRANCE

N° Intracom Client : FR45437939200
Date de facture : 28/08/2026

FACTURE n° FA2026-3991

Formation

Intervenant: FOLLET Philippe

Convention N° DG/N1/280826-4 - Formation Sécurité Entreprises Extérieures Niveau 1 - FO-SEC Agence de Donges 201 Le Rocher DONGES - 44480 - Du :28/08/2026 au :28/08/2026
28 Aout 2026
1 jour soit 7h - 8h30-12h / 13h-16h30

Participants

- Monsieur DEMAN Xavier

Désignation	Pourcentage	Qté	Unité	PU HT	Prix Total
Formation Sécurité Entreprises Extérieures Niveau 1	100,00%	1,00	Stage	95,00	95,00

Facture constituée exclusivement de prestations de services

Total HT	%TVA sur encaissements	TVA
95,00 €	20%	**19,00** €
€		€
€		€
	Frais	€
	Total TTC	**114,00** €

A régler pour le	**27/09/2026**	Acomptes	€
Règlement	Virement à 30 jours à la date de facture	Reste Du	**114,00** €

Règlement par virement sur le compte :
Banque CAISSE D'EPARGNE
IBAN : FR76 1513 5205 9008 0020 3621 897
Code BIC : CEPAFRPP513

Référence à rappeler lors du paiement :
FA2026-3991

En cas de retard de paiement et conformément à l'article L441-6 du Code du Commerce une pénalité de retard égale à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur sera facturée.

Escompte pour paiement anticipé : néant

Conformément aux articles L. 441-3 et L. 441-6 du Code de Commerce, une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement (dont le montant est fixé par décret du 2 octobre 2012) est due de plein droit en cas de retard de paiement.